



OFFRE D'EMPLOI

INFIRMIER (ERE) AUXILIAIRE

LIEU DE TRAVAIL

CHSLD STE-MONIQUE

6125, Boul. Hamel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 5W2

(418) 871-8701

MANDAT

Contribuer à l'évaluation de l'état de santé d'une personne et à la réalisation du plan de soins et des traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie et fournir des soins palliatifs.

Sous l'autorité immédiate de l'infirmière chef d'équipe, la titulaire du poste dispense les soins infirmiers en vertu du règlement 14213-80 (actes autorisés aux infirmières auxiliaires). Elle participe et contribue à l'administration d'un ensemble de procédures diagnostiques, thérapeutiques et préventives. Elle a de plus la responsabilité et l'obligation d'assurer un milieu de vie tout à fait sécuritaire.

Activités réservées en vertu de la Loi 90

- Appliquer des mesures invasives d'entretien du matériel thérapeutique;
- Effectuer des prélèvements selon une ordonnance ;
- Prodiquer des soins et des traitements reliés aux plaies et aux altérations de la peau et des téguments selon une ordonnance ou selon le plan de traitement infirmier;
- Observer l'état de conscience d'une personne et surveiller les signes neurologiques;
- Mélanger des substances en vue de compléter la préparation d'un médicament selon une ordonnance;
- Administrer, par des voies autres que la voie intraveineuse, des médicaments ou autres substances lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance (vaccin anti-grippal, pneumonie et utiliser divers procédés et appareils tel pompe micro perfuseur ou nébulisateur);
- Contribuer à la vaccination dans le cadre d'une activité découlant de l'application de la loi sur la santé publique;
- Introduire un instrument ou un doigt, selon une ordonnance, au-delà du vestibule nasal, au-delà des grandes lèvres, du méat urinaire ou de la marge de l'anus ou dans une ouverture artificielle du corps humain;
- Introduire un instrument, selon une ordonnance, dans une veine périphérique à des fins de prélèvements lorsqu'une attestation de formation lui est délivrée par l'OIIAQ.



OFFRE D'EMPLOI

TÂCHES

- Agir en accord avec la philosophie de la direction des soins infirmiers et participer à l'atteinte des objectifs de l'unité où elle travaille.
- Respecter les conditions énoncées dans l'application des ordonnances collectives et s'assurer qu'elle possède les connaissances et la préparation suffisante pour poser une ordonnance collective et se doit d'aviser l'infirmière de ses besoins d'actualisation des connaissances afin d'assurer et de maintenir ses compétences.
- Exécuter ses fonctions avec intégrité et respecter les lois, règlements et directives relatives à sa profession.
- Respecter les techniques et les procédés de soins et apporter des recommandations s'il y a lieu.
- Fournir à l'infirmière les informations pertinentes recueillies auprès des résidents, de leur famille et d'autres personnes, pour l'aider à compléter la cueillette de données et collaborer avec elle à l'identification des besoins physiologiques et sociaux des résidents selon le modèle de soins préconisés.
- Collaborer avec l'équipe de soins à l'atteinte des objectifs fixés aux plans de soins des résidents en dispensant les soins infirmiers et de bien-être prévus.
- Participer aux installations des résidents et apporter une attention particulière aux soins de la peau de façon à éviter les rougeurs ou les escarres de décubitus.
- Participer avec l'assistante, chef d'unité, à la mise à jour du plan de soins.
- Participer à l'application des programmes de soins spécifiques à son unité et respecter les règles et procédures inhérentes à ces programmes.
- Analyser et exécuter s'il y a lieu, en collaboration avec l'infirmière les interventions possibles avant de donner une médication PRN.
- Déclarer à l'infirmière les cas; d'accident, d'infection, d'erreur dans l'administration de médicaments ou disparition de médicaments.
- Démontrer par des notes fiables versées au dossier, la pertinence de ses interventions.
- Assurer en collaboration avec l'infirmière le réconfort et l'assistance aux familles et les inciter à participer aux activités récréatives aux programmes de soins s'il y a lieu.
- S'efforcer de créer un climat de calme et favoriser le repos des résidents.
- Assurer aux résidents un bon accueil dans l'unité et faciliter leur intégration.
- Respecter les croyances religieuses des résidents et en favoriser la pratique.
- Maintenir de bonnes communications avec son équipe.
- Participer aux programmes d'orientation et d'initiation au travail des nouveaux employés occupant le même emploi.
- Respecter les règlements et directives de l'établissement.
- Afficher une tenue impeccable et une attitude professionnelle en tout temps.
- Collaborer au maintien de la propreté et de l'ordre dans son unité et respecter les normes d'asepsie, d'hygiène et de sécurité.
- Collaborer à l'entretien des biens personnels (vêtements et ameublement des résidents).
- Utiliser de façon adéquate l'équipement et les fournitures médicales.
- Respecter son horaire de travail et démontrer des habitudes d'assiduité et de ponctualité.
- Effectuer toute autre tâche à la demande de son supérieur immédiat.



OFFRE D'EMPLOI

EXIGENCES

Répondre aux critères suivants :

- Détenir le DEP en santé, assistance et soins infirmiers (infirmier ou infirmière auxiliaire)
- Être membre de l'ordre des infirmiers/ères auxiliaire

BESOINS ACTUELS

- TP Nuit (5/14)
- TP Jour (4/14)

CONDITIONS DE TRAVAIL

Salaire selon les échelles du réseau de la santé public

Régime d'assurance collective

Régime de retraite (REEGOP)

Condition de travail selon la convention collective FIQ

POUR POSTULER

Faites parvenir votre curriculum vitae à l'attention de Mme Chantal St-Jean à l'adresse suivante :

chantal.st-jean.chsld03@ssss.gouv.qc.ca

S.V.P. Évitez de vous présenter en personne sans rendez-vous. Nous communiquerons avec vous pour une entrevue si votre candidature est retenue.